

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité :

Qu'à la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 10 avril 2017 à 19h 30, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, au 100, rue des Loisirs, 2^{ème} étage à Saint-Polycarpe, Québec, le conseil doit statuer sur cette demande de dérogation mineure:

DEMANDE 2017-02

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2017-02 : cadastre 3 766 298- 1232, rue Bourgon – visant à régulariser l'agrandissement en cours d'un bâtiment accessoire abritant un dépoussiéreur qui augmentera la superficie de l'usage dérogatoire (entreposage du grains) en zone résidentielle de 13,01 mètres carrés.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 23^e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-sept.



Éric Lachapelle
Directeur général et Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23 mars 2017, entre 13 heures et 14 heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 mars 2017.



Éric Lachapelle
Directeur général et Secrétaire-trésorier